

COMITE SYNDICAL DU 08 AVRIL 2024 - 10H00 A MALEMORT DU COMTAT (SALLE DES FETES)

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-six mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués
En exercice : 47
Présents : 21
Représentés : 6
Total : 27 (min 24)
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 119
Présentes : 53
Exprimées par pouvoirs : 24
Total : 77

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Sophie RIGAUT, Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Mireille ORTUNO (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

12 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Max RASPAIL (Blauvac), Serge ANDRIEU (Carpentras), François ILLE (Le Beaucet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis),

Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Catherine PAFFENHOFF (Faucon) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux), Valérie MICHELIER (Caromb) et Didier CARLE (Pernes les Fontaines) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Alain CONSTANT (Bedoin)

Partenaires invités au comité syndical : Annie CORDA, Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse
Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux)

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Myriam SILEM, Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Bernard MONDON et Claude Ayme (Les Carnets du Ventoux), Fédération des Chasseurs de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Chambre d'agriculture de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 - 9H30 A MORMOIRON
(SALLE LA RUCHE)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à neuf heures trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du douze mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la salle la Ruche à Mormoiron, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 23

Représentés : 10

Total : 33 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 56

Exprimées par pouvoirs : 49

Total : 105

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC,

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Sophie RIGAUT, Myriam SILEM

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Mireille ORTUNO (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

14 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Serge SAES (Crillon le Brave), Catherine PAFFENHOFF (Faucon) Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Didier

CARLE (Pernes les Fontaines), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Christian MOUNIER pouvoir à Sophie RIGAUT, Max RASPAIL (Blauvac) et Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Florence BERTRAND (Crestet) et Alexandre ROUX (Entrechaux) pouvoir à Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Valérie MICHELIER (Caromb) et François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Alain CONSTANT (Bedoin)

Partenaires invités au comité syndical : Jean-François SAMIE (France Nature Environnement)

Participaient également à la réunion : Alain BERTRAND (Suppléant CCVV), Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET, Catherine FAYOT, Vincent THOMANN, Nicolas BOURGUE, Anthony ROUX, Christian ROECK, Lise COLLIN (PNR Mont-Ventoux), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud).

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Louis BONNET (Mazan), Alain GABERT (Monieux), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Bernard MONDON et Claude AYME (Les Carnets du Ventoux), Fédération des Chasseurs de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Chambre d'agriculture de Vaucluse, Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Régis SILVESTRE, Maire de Mormoiron, accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

1. Procès-verbal du Comité Syndical du 18 janvier 2024

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Procès-verbal du Comité Syndical du 18 janvier 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des délibérations du Bureau Syndical prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Comité Syndical par délibération du 21 septembre 2021.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

3. Compte rendu des décisions de la présidente

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des décisions de la Présidente prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Comité Syndical par délibération du 21 septembre 2021.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

4. Débat d'orientation budgétaire 2024 et rapport d'orientation budgétaire 2024 – Budget Principal

Monsieur Ghislain ROUX donne lecture du rapport.

Pas d'autre observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

Madame Jacqueline BOUYAC remercie les responsables de pôles ainsi que tous les agents du parc pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année.

5. Convention Financière – programme Résilience des Réserves de Biosphère – Res Mab

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

6. Désignation de la structure portant l'animation du site Natura 2000 « Ouvèze Toulourenc » pour les années 2025, 2026 et 2027

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'autre observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

7. Désignation de la structure portant l'animation du site Natura 2000 « Mont Ventoux » et « Nesque » pour les années 2025, 2026 et 2027

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

8. Emploi non permanent de chargé(e) de projet « coordination des sports de nature » et autorisation de recrutement d'un contractuel

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

9. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'autre observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 10 - Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 105 - Abstention : 0 - Contre : 0

Question diverse :

1/ Madame Silem demande si en cas d'atteinte à l'environnement, le parc envisagerait de se constituer partie civile. Il pourrait également demander des dommages et intérêts à l'encontre d'auteurs d'infraction (exemple : pollution de milieux naturels pour lesquels le parc aurait déployé des moyens et engagé des frais). Il est fait distinction entre le fait de déposer plainte et celui de se constituer partie civile.

Madame la présidente indique que ce sujet mérite d'être étudié et que le parc devra prendre une position lors de prochaines réunions.

2/ Point d'avancement sur le projet du Moustier :

Le projet de réhabilitation pour accueillir le siège du Parc est porté par la commune de Bédoin. Une visite du site de l'ancien prieuré du Moustier était proposée aux membres du bureau et du conseil de massif ce mardi 12 mars 2024 à 9h00.

L'enveloppe est évaluée à 2 millions d'euros pour lesquels la commune obtiendrait 80 % de subventions (Région et Etat (fonds vert)). Le bâtiment ambitionne une écoconception reconnue en tant que « Bâtiment Durable Méditerranéen ».

Actuellement la maîtrise d'œuvre est en phase d'études APS. Le dépôt du dossier de demande de permis devrait se faire prochainement après l'accord des subventions par les financeurs. Les travaux pourraient ainsi démarrer au second semestre 2025 pour une installation en 2027. Madame la présidente propose de présenter aux membres du comité syndical les plans de l'APD lors d'une prochaine réunion et d'organiser une visite du site à l'automne 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

Le Comité,

Ouï, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 21 - Pouvoirs : 6- Votants : 27

Suffrages exprimés : Pour : 77 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 26 mars 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

**La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC